

## Management étape 4 - Conduire les entretiens annuels et professionnels

*Conduire et optimiser les entretiens annuels d'évaluation et professionnels - Atout managérial et opportunité de développement et de motivation*

Lieu : ABP Consulting - Nice Ouest quartier Méridia (formation également réalisable dans les locaux de l'entreprise sur Carros, Monaco, Sophia Antipolis, Cannes, Toulon, Marseille)

Public : Toute personne ayant à réaliser ce type d'entretien de suivi dans le cadre de son activité : Chefs d'entreprise, managers, superviseurs, personnes encadrant une équipe :

### Objectifs

Cette formation professionnelle en Management, étape 4 de notre "Cycle long management", va vous permettre de :

- **Comprendre les différences entre l'entretien professionnel et l'entretien annuel d'évaluation**
- Connaître le cadre réglementaire de l'entretien professionnel et de l'entretien annuel d'évaluation.
- Comprendre les **objectifs et les enjeux de ces entretiens** en termes de **gestion des ressources humaines**.
- Faire de l'entretien professionnel un **outil de management** en témoignant à l'employé de la reconnaissance, de la motivation, et en le fidélisant
- Préparer et mener cet entretien de manière optimale : méthodologie, techniques comportementales, communication, outils.
- Conseiller et accompagner ses collaborateurs dans la construction de leur **projet professionnel** au sein de l'entreprise.

**Notre + :** Besoin de vous former sur l'un de ces deux entretiens uniquement ? ABP Consulting vous offre la possibilité de ne suivre qu'une partie de la formation :

- **Formation aux entretiens annuels** *uniquement*
- **Formation aux entretiens professionnels** *uniquement*

---

**Vous vous demandez peut-être :**

- Quels sont les enjeux / opportunités des entretiens annuels et professionnels
- Quelles sont les particularités de l'entretien annuel d'évaluation ? Celles de l'entretien professionnel ?

- Comment communiquer lors de l'entretien annuel ou professionnel ?
- Comment émettre une **critique constructive ou féliciter un employé** ?

**Vous souhaitez donc :**

- Connaitre les éléments légaux qui encadrent les entretiens professionnels et annuels
- **Préparer et réussir vos entretiens annuels d'évaluation et professionnels**
- Maitriser les **étapes des entretiens annuels d'évaluation et professionnels**
- Adopter une posture favorisant l'échange et **l'efficacité de l'entretien**
- Assurer un **suivi après les entretiens**

En amont de cette formation, il est essentiel d'avoir réalisé la formation **"Management étape 3 - Les outils du Manager Leader "**.

Il est également possible de suivre un accompagnement individuel **"Mieux se connaître pour mieux manager"**. Un débriefing individuel et détaillé de vos points forts et axes d'amélioration grâce au test Ennéagramme vous permettra d'établir un plan d'amélioration basé sur des actions concrètes.

Cette **formation professionnelle en Management / Coaching d'équipe** se déroule sur **Nice** en inter-entreprises et nous pouvons animer cette formation sur **Carros, Monaco, Sophia Antipolis, Cannes, Antibes (06)**, ainsi que dans le **Var (83)** et les **Bouches-du-Rhône (13)** Les **Formations Management** en **PACA** s'adressent aux salariés, demandeurs d'emploi et chefs d'entreprise

## Programme

- **Différences entre l'entretien professionnel et l'entretien annuel d'évaluation**
  - Particularités
  - Objectifs
  - Éléments légaux
- **L'intérêt et la force managériale apportée par ces entretiens**
  - L'entretien comme outil supplémentaire de motivation
- **Préparer l'entretien**
  - Logistique et éléments indispensables
  - Outils support
- **Mener l'entretien et favoriser les échanges**

- Posture
  - Outils de communication
  - Argumenter lors de l'entretien
  - Crédibilité du manager lors de l'entretien
- **Les différentes étapes de ces entretiens**
  - **Les types de support, les points incontournables**
  - **Et après l'entretien?**
    - Le suivi
    - Accompagnement et soutien
    - sur la base de votre propre trame d'Entretien Professionnel

**L'entretien professionnel est obligatoire pour tout employeur, peu importe le nombre de salarié qu'il emploie.**

- **L'entretien professionnel** a pour objet d'étudier les perspectives d'évolution professionnelles des salariés d'une entreprise. Depuis la **loi du 5 mars 2014**, il est **obligatoire** pour tous les employeurs (pour toute taille d'organisations) avec une fréquence d'une fois **tous les 2 ans**.

- **L'entretien annuel d'évaluation** aborde les aptitudes du **salarié**, permet de faire le point sur l'atteinte des **objectifs** fixés l'année passée, et doit amener à définir les **objectifs** pour la nouvelle année. Il n'est **pas obligatoire** sauf dans certains cas particuliers. Il concerne tout types de **salariés (ouvriers, techniciens, cadres...)**.

Bien plus qu'une obligation, il peut être un **atout majeur de la gestion de vos ressources humaines**, s'il est bien mené. Vous avez déjà identifié les personnes à même de réaliser ces entretiens au sein de votre entreprise. Il vous faut aujourd'hui **les préparer à assumer cette fonction et à optimiser** le moment d'**échange privilégié** avec les collaborateurs.

Cette formation en ressources humaines de deux jours à Nice vous permettra de **comprendre l'intérêt de cet entretien** et de **maîtriser l'ensemble des outils nécessaires à sa réalisation** et d'**adopter la bonne posture**

. Cet entretien deviendra pour vous un outil de gestion des ressources humaines **optimal et indispensable !**